

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois <b>Commune de Contamine Sarzin (74270)</b></p>	<p><b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</b> <b>Séance du Jeudi 5 mars 2015</b> Par suite d'une convocation en date du 26 février 2015, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 5 mars 2015 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamosset, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 14 En exercice : 14 Présents : 9 Votants : 14 <b>Délibération n°D_2015_03_05_11</b></p>	<p>Etaient présents : M. Alain Chamosset, M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, Mme Nathalie Venancio, M. Christophe Albert, M. Jean-Luc Barthod, M. Fabrice Bonnard, M. Alain Cartier, M. Fabrice Excoffier  Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.  Absents ayant donné procuration : Mme Maryline Derouet à M. Alain Cartier, Mme Sandrine Jallin à M. Christophe Albert, M. Aurélien Chainé à Monsieur Alain Chamosset, M. Philippe Marguerie à M. Patrick Falcoz, M. Julien Verdier à Mme Raphaëlle Cons Absent excusé : / Absent : /  Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. M. Christophe Albert est désigné pour remplir cette fonction.</p>

**Objet : Devis pour la mise en place d'un site internet**

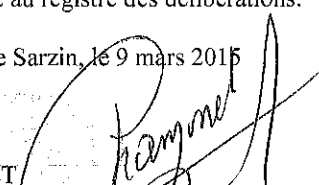
Monsieur Falcoz présente le devis n°9485 du 25 novembre 2014 de l'entreprise LTI (74940 Annecy-le-Vieux) d'un montant de 2 490.00 € HT soit 2 988.00 € TTC pour la refonte du site internet communal « responsive design » (site web adaptatif à tous supports (smartphones, tablettes, ...)).

Il indique, qu'actuellement, le site internet de la commune est hébergé par l'Association des Maires de la Haute-Savoie (ADM 74) pour un coût annuel de 650.00 € TTC. C'est un site internet « clé en main » commun à toutes les collectivités adhérentes au portail 74 (40 à ce jour). Le contenu du site est à personnaliser et à mettre à jour par la collectivité. Des mises à jour annuelles interviennent selon les besoins utilisateurs. Une étude va être menée par l'ADM 74 auprès de grosses collectivités utilisatrices afin de juger l'opportunité de passer les sites internet en « responsive design ».

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- de ne pas donner suite au devis n°9485 de l'entreprise LTI,
- de faire une nouvelle étude de ce dossier en 2016,
- de renouveler la convention d'adhésion au module « site internet –portail 74 » de l'ADM 74.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : 09/03/15 Et de la publication le : 09/03/15</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations. Fait à Contamine Sarzin, le 9 mars 2015 Le Maire, A. CHAMOSSET</p> 
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

